

LA GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES PROJETS (EIES, PAR ET SUIVI DES PGES)

2 semaines

 **CASABLANCA**
Maroc

 **du 20 septembre au 1 octobre 2027**

5 400,00 €

prix par personne, hors transport et hébergement



OBJECTIFS

- Connaître les directives internationales en matière environnementale et sociale dont les nouvelles directives de la BM
- Être en mesure de rédiger des termes de référence d'une évaluation environnementale (EES ou EIES).
- Être en mesure de comprendre et d'analyser les impacts environnementaux et sociaux des projets, notamment les Plans d'Actions à la Réinstallation (PAR).
- Être capable d'analyser et suivre la mise en oeuvre des plans de gestion environnementaux et sociaux (PGES).



LES + DE VOTRE FORMATION

PACKAGE PEDAGOGIQUE

- Accès individuel à la plateforme digitale collaborative de Forhom (partage, ressources, supports de formation)
- Ouvrage de référence
- Suivi pédagogique tout au long de votre formation

ACCUEIL CONVIVAL ET PERSONNALISÉ

- Tarifs préférentiels auprès de nos partenaires hôteliers
- Un kit de bienvenue offert
- Pausas-café et pauses déjeuner offertes les jours de formation
- Découvertes touristiques et moments de convivialité



PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres en charge de l'environnement et du développement durable.
- Responsables de la conception de projets et programmes de développement.
- Cadres des ministères en charge de la préparation, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets.
- Cadres de programmes et projets.



BON À SAVOIR

- La formation sera illustrée d'études de cas et permettra aux participants d'échanger sur les pratiques observées dans leur pays.
- Les participants sont invités à se munir de documents de travail pour enrichir la formation par des exemples vécus.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Les évaluations environnementales (EES ou EIES)

- Les exigences nationales et internationales du développement durable, et les engagements internationaux.
- L'évaluation sociale des programmes et des projets : EIES, étude de risques, etc.
- Le cadrage préalable pour identifier les enjeux et l'élaboration des termes de référence ou cahiers des charges.
- L'analyse de l'état initial du site du projet.
- Les interactions entre activités, effets et éléments de l'environnement.
- Les méthodes et outils d'analyse des impacts : Check-lists, matrices, Delphi, modèles, analyse uni et multicritères.
- La définition des mesures d'atténuation et des variantes pour optimiser le projet ; le plan de gestion des impacts environnementaux et sociaux (PGES).

Module 2

La prise en compte et l'accompagnement des impacts sociaux

- Les plans de consultation des parties prenantes.
- L'état des lieux et la méthodologie de collecte des données socio-économiques et de santé.
- L'analyse des impacts probables du projet sur la population, l'habitat, les modes de vie, la santé, etc.
- La définition et la programmation des mesures d'atténuation ou de compensation : volet social du plan de gestion (PGES).
- La conception et la mise en oeuvre de plans de réinstallation des populations (PAR).
- La mise en oeuvre des mesures de compensation.

Module 3

Le suivi de la mise en oeuvre du PGES

- Le rôle des différents acteurs dans la mise en oeuvre du PGES.
- Les consultations publiques et les exigences de diffusion de l'information.
- Les indicateurs de suivi de la mise en oeuvre du PGES, les indicateurs et le tableau de bord de performance environnementale.
- La rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire et le suivi des réalisations.
- Les mesures d'atténuation, les outils de programmation et de suivi environnemental et social.
- La capitalisation des expériences.



Pré-requis : Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation